

## Epreuve d'économie 2010

Sujet : Les marchés constituent ils encore un bon mécanisme de régulation économique ?

Le sujet proposé cette année était consacré au rôle des marchés comme mécanisme d'ajustement de l'économie lorsque celle-ci subit des chocs exogènes positifs (gains de productivité...) ou négatifs (crise économique et/ou financière). L'objectif de cette épreuve étant d'apprécier les qualités des candidats à synthétiser différents éléments du programme d'économie et à les mettre en relation avec les questions débattues actuellement dans l'actualité, les correcteurs se sont attachés à évaluer les capacités analytiques des candidats au-delà d'un simple traitement factuel du sujet en relation avec la crise financière actuelle.

Par rapport aux sujets posés au cours des dernières années l'objectif était d'évaluer les connaissances des candidats en macroéconomie et en microéconomie (notamment les régimes de concurrence). De plus, même si l'actualité économique était dominée au moment de l'épreuve par la crise financière, le sujet était plus large que cette question.

Pour les correcteurs, trois points importants devaient être abordés clairement dès l'introduction :

- La définition correcte des termes du sujet. En particulier la notion de marché et les variables d'ajustement (prix/quantités) possibles.
- Les deux dimensions microéconomique et macroéconomique du sujet.
- L'actualité de la question au-delà du déroulement de la crise économique (construction européenne fondée sur une politique de la concurrence visant à assurer l'efficacité économique, ...)

### ***Connaissances à mobiliser***

Les principaux résultats microéconomiques concernant le cadre du fonctionnement des marchés :

- L'équilibre à prix flexible en concurrence pure et parfaite
- Le lien entre la réalisation de cet équilibre et l'efficacité économique
- Les violations de la concurrence pure et parfaite et la détermination des prix (monopoles...)
- L'existence d'externalités et ses conséquences sur la valorisation des activités économiques
- Les caractéristiques particulières des marchés financiers et la place des anticipations et de la spéculation

Les résultats macroéconomiques concernant le rôle de la politique économique pour régler les questions non prises en compte par le marché. La politique conjoncturelle (politique monétaire et

politique monétaire) à mettre en œuvre lorsque la flexibilité des prix ne permet pas l'ajustement des quantités de biens et services offertes et demandées en économie fermée ou en économie ouverte (résultats de Mundell - Fleming)

Les mesures de politique structurelle à mettre en œuvre pour résoudre les questions de concurrence ou d'externalité. En particulier les mesures actuellement expérimentées pour superviser les relations financières et tenter de résoudre la crise. Même si le programme d'économie ne recouvrait qu'en partie certains de ces éléments, les débats actuels concernant le rôle des fournisseurs de nombreux exemples que l'on se serait attendu à trouver dans les copies

### ***Le traitement du sujet par les candidats***

Les remarques générales concernant la partition des copies en trois groupes sont les suivantes :

- Les mauvaises copies sont celles qui présentent de graves déficiences, tant au plan de la forme que du fond : les notes obtenues ne vont pas au delà de 5/20.
- Les copies de niveau intermédiaire sont très diverses, mais présentent cependant un point commun : le sujet est traité de façon partielle, souvent en faisant appel à des théories datées ou en éludant le nécessaire contenu microéconomique du sujet.
- Les bonnes copies, celles qui recueillent une note égale ou supérieure à 13/20, sont celles de candidats qui ont compris le sujet, qui posent des questions à la fois théoriques et pratiques, et qui indiquent les réponses apportées par les économistes aux questions ainsi posées.

**De manière générale les correcteurs ont été surpris par le peu de connaissances microéconomiques mobilisées dans le traitement du sujet.**

### ***Commentaires relatifs à la forme***

**- La forme retenue pour répondre à la question posée ne peut être détachée du fond.**

- En particulier, le plan adopté dans la copie, qui doit être présenté clairement en faisant apparaître clairement un titre résumant brièvement l'idée essentielle de chaque partie et sous-partie doit aider le candidat à apprécier sa réponse à la question posée. Cette année encore, le jury déplore l'existence de copies rédigées sans plan, ou simplement avec une apparence de plan (qui quelquefois n'est même pas respecté par la suite).

- Les termes du sujet souvent ne sont pas définis. L'omission de cette étape obère quelquefois assez lourdement la suite de l'exposé car les termes du sujet sont alors ballottés d'un sens à l'autre, sans qu'aucune problématique n'ait été dégagée.

- La problématique doit apparaître de manière naturelle dans l'introduction et le candidat doit y répondre en présentant une proposition de plan qui lui permet d'y répondre. Elle doit être présentée après que le candidat ait dégagé l'intérêt du sujet posé tant sur le plan de l'histoire des faits ou des idées économiques qu'en ce qui concerne l'actualité de la question posée.

- La problématique doit ensuite permettre au candidat de dérouler son raisonnement de façon progressive, l'objectif étant toujours de fournir une démonstration, au besoin avec les nuances nécessaires.

- Sur la forme : il est prudent de présenter des titres explicites, qui servent de points de repère permanents au correcteur. A l'inverse, bien que des réserves soient émises à ce sujet et au fil des années dans les rapports de jury, de très nombreux candidats continuent à proposer des titres à tiroirs, de parties et de sous-parties, qui s'emboîtent les uns dans les autres, et pas toujours de façon cohérente.